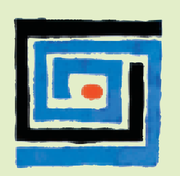
COLLOQUE



En coopération avec
la Fédération Française de Psychiatrie,
le Collège National pour la Qualité des Soins en Psychiatrie
et l'ensemble des organismes représentatifs de la discipline

L'*ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE*
et LE *SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS*

ORGANISENT

le vendredi 19 juin 2015 à PARIS

à l'AQNDC, 92 Boulevard du Montparnasse, 75014 PARIS

un Colloque de présentation de la nouvelle version de la

CLASSIFICATION FRANÇAISE DES TROUBLES MENTAUX DE L'ADULTE (CFTMA-R2015)

Attendu depuis longtemps par certains psychiatres d'adultes envieux des avantages dimensionnels conséquents et des multiples autres qualités plurielles des différentes versions de la Classification Française des Troubles Mentaux de l'Enfant et de l'Adolescent (CFTMEA) créée par Roger Misès et coll., ce projet, avec son transcodage systématisé en CIM 10, en est l'extension à l'âge adulte. Il a été concrètement lancé du vivant de Roger Misès, dans les suites immédiates du colloque sur les classifications que l'*AFP* avait organisé le 30 mars 2012. Ainsi, la réunion de la CFTMEA et de la CFTMA pourrait constituer la nouvelle CFTM (Classification Française des Troubles Mentaux) dont la précédente version datait de 1968.

Avec les concepteurs de ce projet, ce colloque exposera le contenu et le mode d'emploi de la CFTMA, spécifique d'un raisonnement clinique et d'une démarche diagnostique à plusieurs dimensions. Ces spécificités plurielles et alternatives, leurs avantages et leurs inconvénients seront discutés par rapport à d'autres méthodes classificatoires, leurs finalités, leurs usages, leurs effets et leurs contextes d'application sans oublier leur histoire et leurs présupposés. Ce colloque sera également l'occasion de lancer une campagne de terrain venant compléter les essais en cours pour valider cette classification.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Jean-Yves COZIC, Maurice BENSOUSSAN, Michel BOTBOL,
David SOFFER, Christian PORTELLI & François KAMMERER

RENSEIGNEMENTS

Association Française de Psychiatrie
6, passage Abel Leblanc – 75012 PARIS
Tél. : 01 42 71 41 11 – Télécopie : 01 42 71 36 60 – Mél : secretariat@psychiatrie-francaise.com
et aussi sur notre site Internet : www.psychiatrie-francaise.com

COLLOQUE

PROGRAMME



CLASSIFICATION FRANÇAISE DES TROUBLES MENTAUX DE L'ADULTE (CFTMA-R2015)

le vendredi 19 juin 2015 à PARIS

8h45 – 9h15 : Accueil des participants

9h15 – 9h20 : Ouverture de la journée

Jean-Yves **COZIC,** Psychiatre des Hôpitaux,
Président de l'*Association Française de Psychiatrie (AFP)*

9h20 – 11h15 : Pourquoi et comment la CFTMA ?

sous la Présidence de Jean-Yves ***COZIC****,*
*Psychiatre des Hôpitaux, Président de l'*AFP

9h20 – 10h00 : La CFTMA dans le contexte historique et international actuel des classifications :
– Jean **GARRABE,** Psychiatre honoraire des Hôpitaux
– Jean-François **ALLILAIRE,** Professeur de Psychiatrie,
Secrétaire Perpétuel Adjoint de l'Académie de Médecine

10h00 – 10h50 : Les principes classificatoires et la méthode d'utilisation de la CFTMA, exemples à l'appui :
– Christian **PORTELLI,** Psychiatre honoraire des Hôpitaux
– Michel **BOTBOL,** Professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent,
Secrétaire Général de l'*AFP*
– François **KAMMERER**, Vice-Président de l'*AFP*

10h50 – 11h15 : Discussion avec la salle

11h15 – 11h30 : ***Pause***

11h30 – 12h45 : Une spécificité classificatoire française a-t-elle un sens ?

sous la Présidence de Michel ***PATRIS****,*
Professeur émérite de psychiatrie

TABLE RONDE avec :
– Bernard **ODIER,** Psychiatre des Hôpitaux et Jean-Jacques **LABOUTIERE,**
Président et past-président Fédération Française de Psychiatrie (FFP),
– Emmanuelle **CORRUBLE,** Professeure de psychiatrie et Maurice **BENSOUSSAN,**
Présidents du Collège National pour la Qualité des Soins en Psychiatrie (CNQSP),
– Jean-Pierre **OLIE,** Professeur de psychiatrie, membre de l'Académie de Médecine

12h30 – 12h45 : Discussion avec la salle

13h00 – 14h15 : ***Déjeuner libre***

14h15 – 15h30 : La pluralité des classifications dans la pratique

sous la Présidence d'Alain ***VAISSERMANN,***
Psychiatre honoraire des Hôpitaux

14h15 – 14h35 : Les raisons de STOP DSM :
– Patrick **LANDMAN,** Président de STOP DSM

14h35 – 14h55 : Les retours des premiers essais en pratique quotidienne
– (sous réserve)

14h55 – 15h15 : Discussion avec la salle

15h15 – 15h30 : ***Pause***

15h30 – 16h30 : Les enjeux professionnels et syndicaux des classifications

Sous la Présidence de Maurice ***BENSOUSSAN,***
Président du Syndicat des Psychiatres Français (SPF)

TABLE RONDE avec :
– Paul **JEAN-FRANÇOIS,** Psychiatre des Hôpitaux, représentant le Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux (SPH)
– Norbert **SKURNIK,** Psychiatre des Hôpitaux, Président de l'Intersyndicale de Défense de la Psychiatrie Publique (IDEPP)
– Jean-Yves **COZIC,** Psychiatre des Hôpitaux, Président du Syndicat des Psychiatres Salariés (SPS)

16h15 – 16h30 : Discussion avec la salle

16h30 – 16h45 : Conclusions :
– Mise en place des nouveaux essais de validation
– Synthèse
– François **KAMMERER,** *Vice-Président de l'*AFP *et du* SPF

Pour toutes informations complémentaires, merci de nous écrire à l'adresse suivante : secretariat@psychiatrie-francaise.com

COLLOQUE

BULLETIN D'INSCRIPTION



CLASSIFICATION FRANÇAISE DES TROUBLES MENTAUX DE L'ADULTE (CFTMA-R2015)

le vendredi 19 juin 2015 à PARIS

*Bulletin d'inscription à retourner à l'*Association Française de Psychiatrie *accompagné du chèque correspondant :*
6, passage Abel Leblanc – 75012 Paris – Mél : secretariat@psychiatrie-francaise.com

☐ Mme ☐ M. ☐ Pr ☐ Dr Prénom :.. Nom : ....

Adresse : ....

Code postal :.. Ville : ....

Téléphone :.. Télécopie : ....

Mél : .... @ ....

N° RPPS : .... N° Adeli : ....

Cette Rencontre entre dans mon programme de DPC : Oui ❏ Non ❏ Profession : ....

Mode d'exercice professionnel (pour les médecins uniquement) : ❏ libéral ❏ salarié ❏ hospitalier

prendra part à la rencontre inter-disciplinaire à Paris, le 19 juin 2015,
et règle ses droits d'inscription selon le tableau ci-dessous (chèque à l'ordre de l'Association Française de Psychiatrie) :

DROITS D'INSCRIPTION	AVANT	APRÈS
	le 20 mai 2015 (le cachet de la poste faisant foi)	
Tarif Général	60 €	80 €
Étudiants de moins de 30 ans ; internes ; demandeurs d'emploi *(sur justificatif)*	40 €	40 €
Formation Professionnelle		
➢ **Hors DPC :** numéro de déclaration d'activité formateur : 117525 01 0475 *(avec prise en charge de l'employeur pour les salariés)*	190 €	210 €
➢ **DPC :** (N° agrément 2391)		
• **Libéraux :** Frais de DPC pris en charge par l'OGDPC et indemnisation du participant	0 €	0 €
• **Salariés :** Ces frais de formation seront pris dans le cadre de la formation professionnelle. Une convention sera établie entre l'*AFP* et votre employeur	380 €	380 €
TARIF UNIQUE le jour du Colloque : 100 € *(les inscriptions au titre de la formation professionnelle ne sont assurées que pour les libéraux en DPC)*		

Le *2015* Signature :

INFORMATIONS PRATIQUES

- Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 200 premières réponses parvenues.
- La réception de la facture vaudra confirmation de l'inscription.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription après que la capacité d'accueil maximum aura été atteinte recevront notification que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- Aucun remboursement d'inscription ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé par écrit **8 jours avant la date du colloque**.
- **Attention : frais de dossier compris dans le tarif : 30 euros non remboursables.**

LIEU DU COLLOQUE

AQNDC, 92 bis boulevard du Montparnasse, 75014 PARIS

RENSEIGNEMENTS

Association Française de Psychiatrie
6, passage Abel Leblanc – 75012 PARIS
Tél. : 01 42 71 41 11 – Télécopie : 01 42 71 36 60 – Mél : secretariat@psychiatrie-francaise.com
et aussi sur notre site Internet : www.psychiatrie-francaise.com